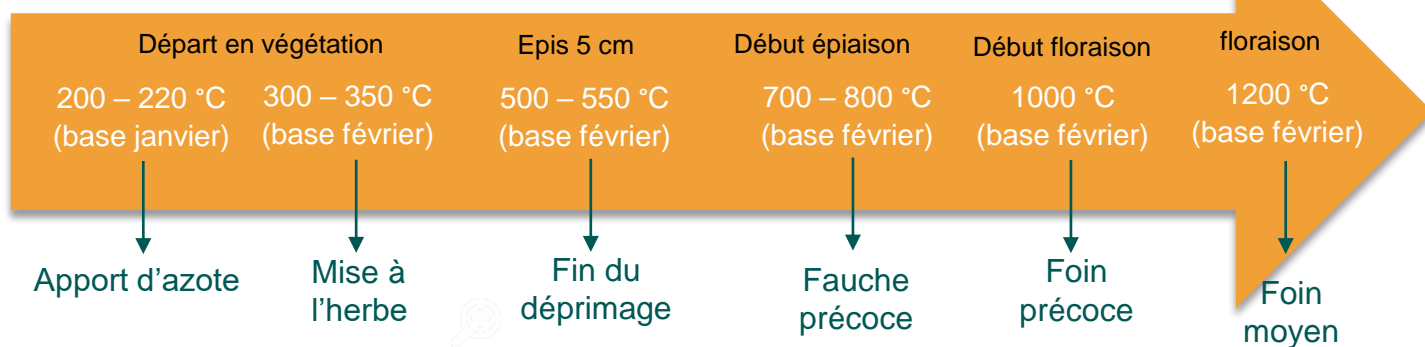


POINT FOURRAGES

31 Calendrier fourrager



Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers
03 86 93 40 60
elevage@nievre.chambagri.fr



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Avec le soutien financier de :

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Soutenu par
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NIÈVRE

Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} janvier
Avrée	302	55	182
Chateau-Chinon	598	88	154
Clamecy	215	55	196
Dun les Places	598	110	149
Lormes	485	62	170
Luzy	300	81	176
Marzy	175	49	197
Montigny en Morvan	285	63	182
Prémery	260	73	193

Situation au 6 février 2024 (d'après données Météo-France)

A l'exception d'une dizaine de jours de froid, les températures du mois de janvier ont été globalement douces. Les 200°C cumulés, qui marquent le redémarrage des prairies et correspondent au bon moment pour les apports d'azote, commencent à être atteints dans les secteurs les plus précoces. Les apports vont pouvoir débuter sous réserve de conditions de portances suffisantes.



Quand réaliser l'apport d'azote ?

L'azote est un des « moteurs » de la production d'herbe. Il accélère la croissance des graminées et constitue un élément majeur dans la production d'herbe. Différents essais ont mis en évidence que, dans le cas de fauches précoces (ensilage ou enrubannage vers 800°C cumulés, au stade début épiaison des graminées), un apport d'azote précoce (à 200°C cumulés base 0 au 1^{er} janvier) favorise le rendement. La fenêtre d'intervention optimale est assez courte (entre 200°C cumulés au 1^{er} janvier et 200°C cumulés au 1^{er} février, soit environ deux semaines).

Pour les prairies permanentes plus tardives, destinées à être récoltées en foin (entre 1000 et 1200°C cumulés), l'apport d'azote peut être plus tardif (vers 350°C cumulés base 1^{er} février).



Sur les parcelles de fauche qui seront déprimées au printemps, privilégier l'apport d'azote après le passage des animaux

Quelle quantité d'azote apporter ?

La dose d'azote à apporter sur les prairies dépend de nombreux paramètres : fréquence des apports organiques, type de prairie (permanente ou temporaire), présence abondante de légumineuses, utilisation prévue de la prairie (fauche tardive, fauche précoce, pâture), potentiel de rendement, etc.

Les ray-grass italiens et hybride sont gourmands en azote et destinés à être récoltés précocement, parfois dès la mi-avril, en ensilage ou en enrubannage. 60 à 90 unités d'azote apportées tôt (200 à 220°C cumulés depuis le 1^{er} janvier) permettent de sécuriser le rendement. Les mêmes quantités d'azote peuvent être apportées aux prairies permanentes destinées à être récoltées en ensilage. Au-delà de 60 unités, les apports peuvent être fractionnés afin de limiter le risque de pertes par lessivage.

Concernant les prairies permanentes destinées à être récoltées plus tardivement, sous forme de foin, les doses d'azote à apporter sont comprises entre 30 et 50 unités.

Les besoins P et K des prairies ne sont pas à négliger car en cas de carence, les apports d'azote ne seront pas totalement efficaces. Ils sont généralement couverts dès lors que des épandages réguliers d'effluents organiques (fumier ou compost) sont réalisés. Dans le cas contraire, prévoir un engrais complet (70 à 90 unités de N, 40 unités de P et 90 unités de K pour des prairies temporaires en fauche précoce, 45 unités de N, 50 unités de P et 70 unités de K pour une récolte en foin).



Avec un pH eau 0-5 cm inférieur ou égal à 5, l'assimilation des engrais est quasiment divisée par deux, donc privilégier le chaulage avant la fertilisation.